

COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN
POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe
de votre compte ÉduConnect,
ou utilisez FranceConnect,
plus d'informations au verso.

CONSULTATION DES OFFRES

À partir du 5 avril 2024

- 1 Connectez-vous au portail Sclarté services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « AFFECTATION ».
- 2 Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent
pour les découvrir plus en détails.

FORMULATION DES DEMANDES

Du 6 au 27 mai 2024 inclus

- 3 Connectez-vous au portail Sclarté services pour saisir vos demandes
de formations et d'établissements pour l'année prochaine.
- Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.
- Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent
des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

AVEZ-VOUS PENSÉ À L'INTERNAT ?

Les boursiers bénéficient d'aides
financières.

Toutes les infos sur

<https://www.education.gouv.fr/les-internats-au-college-et-au-lycee-12527>

Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions.
Contactez-le par mail ou par téléphone.

Toutre l'information sur education.gouv.fr/affectation3e

Si vous avez approuvé que votre enfant fait de l'usage des sites officiels pour obtenir
l'admission, par des la signature à l'établissement, vous ne pouvez le faire à l'école.

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect
pour profiter du **portail Sclarté Services**.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder au **portail Sclarté Services** et aux services
numériques des écoles et des établissements pour suivre la **sclarté de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe
pour tous vos enfants.
- tout au long de leur sclarté
(de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme
l'inscription au collège ou au lycée.
- au livret scolaire de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte ÉduConnect ou avec FranceConnect
sur teleservices.education.gouv.fr



- 1 Pour activer votre compte,
vous avez besoin du numéro de
téléphone portable donné lors de
l'inscription de vos enfants.



- 2 Une fois que votre compte
est activé, vous accédez aux
services et démarches en ligne
associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne,
la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au 0909 54 06 06
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
et le samedi de 8 h à 12 h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)